

20/06/2016



Venez assister au colloque le mardi 21 juin 2016 à partir de 13H45 Sous la présidence de Mme Marie-Anne FERRY-FALL, directrice générale gérante de l'ADAGP, membre de l'Institut Art et Droit.

Programme:

14 h 10 : M. Emmanuel Derieux, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) : "Le Règlement (UE) 2016/679, du 27 avril 2016, sur la protection des données à caractère personnel et les activités de communication publique"

14 h 40 : M. Pierre Taugourdeau, directeur juridique du Conseil des ventes volontaires, membre de l'Institut Art et Droit: « Découverte d'un Caravage et nouveau droit de l'authenticité (Ordonnance du 10 février 2016) »

15 h 10 : M. Pierre Sirinelli, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) : "Hyperliens et Propriété intellectuelle"

15 h 40 : Questions et pause café

16 h 20 : M. Tristan Azzi, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), membre de l'Institut Art et Droit : "Un droit voisin pour les éditeurs : pour quoi faire ?"

16 h 50 : Me Gilles Vercken, avocat à la Cour (Cabinet Gilles Vercken) : « Les enjeux stratégiques de la copie privée à distance (« NPVR » et « cloud ») »

17 h 10 : M. Frédéric Pollaud-Dulian, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) : "Quo vadis, Lex ? "

17 h 40 : Questions

18 h : Cocktail

Amphithéâtre Sainte-Barbe — Université Paris 1 (Institut TUNC)
4 rue Valette — 75005 Paris

Inscription obligatoire (nombre de places limité).

[Retour à la liste des articles](#) ^[1]

Links

[1] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>